

École Élémentaire Lucie Guimet
5, rue Lucie Guimet
69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 04.78.91.25.88
Mail : ce0690852b@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil d'école N°1 Année scolaire 2017-2018

Présents :

Equipe enseignante : Patrice Perrody (directeur), Estelle Baudon, Caroline Tournassoud, Claire Antonelli, Gilliane Martin, Christèle Gaillard (enseignantes), Claire Gagnieur (Rased)

Représentants des parents d'élèves : Mmes Delayer, Desclaudes, Doger, Neyret-Pouilly, Petitjean, Rabhi, Turbeaux. M. Charre

Représentante de la mairie : Claire Lebahar (mairie adjointe aux affaires scolaires)

Excusées :

Mme Marc-Fournet (Inspectrice de l'Education Nationale) ; Mme Verdel (psychologue scolaire) ; Mme Zabat, Mme Peyquet, Mme Fahoui (parents d'élèves) ; Mme Montegu (DDEN)

1) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Participation

Nombre d'inscrits 221

Nombre de votants 90

Nombre de bulletins blancs ou nuls 21

Nombre de suffrages exprimés 69 (Taux de participation : 40.72%)

Elus titulaires : DELAYER Delphine – PETITJEAN Marie-Odile – DESCLAUDES Véronique – TURBEAUX Marion – RABHI Samia – FAHOUI Sahila

Elus suppléants : PEYQUET Fanny – NEYRET-POUILLY Odile – DOGER Estelle – CHARRE Dominique – ZABAT Sabrina

2) Présentation des membres du conseil d'école

> Tour de table

> Rôle du conseil d'école : rappel des principales fonctions :

Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (vote le règlement intérieur, donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école, de la restauration scolaire, des activités périscolaires, adopte le projet d'école, est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire...

> Les compétences du conseil d'école sont visibles à partir du lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/cid77759/le-conseil-d-ecole.html#lien3>

3) Présentation du Rased et organisation pédagogique 2017-2018

Le Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté (Rased) se compose de trois personnes : une psychologue scolaire (Julie Verdel), une maîtresse E chargée de la remédiation (travail centré sur les apprentissages de l'élève) poste occupé à 75 % par Mme Gagnieur et à 25 % par Mme Pin-Aguelles, une maîtresse G chargée de la rééducation (travail centré sur l'attitude de l'élève).

Organisation des aides spécialisées : L'aide pédagogique : Les parents donnent leur autorisation. La rééducatrice rencontre les parents avant de commencer une intervention auprès des élèves.

Organisation pédagogique : 143 élèves à la rentrée (142 actuellement car un départ)
Six classes : CP : **23** CP-CE1 : **23** CE1-CE2 : **24** CE2-CM1 : **23** CM1-CM2 : **25** CM1-CM2 : **24**
Par niveau : CP : **28** - CE1 : **26** - CE2 : **29** - CM1 : **30** - CM2 : **30**

Prévisions pour l'année scolaire 2018-2019 :

Pour le moment 33 inscriptions sont prévues de Grande Section et 30 départs sont prévus en CM2.
Les effectifs devraient donc rester stables.

- Présentation de l'avenant au projet d'école : APC

Les Aides Pédagogiques Complémentaires ont débuté fin septembre. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis entre 11h25 et 11h55 afin de respecter la durée obligatoire de 1h30 de la pause méridienne.

Champs disciplinaires concernés : français (phonologie, lecture compréhension, grammaire...) ; mathématiques (calculs, nombres, grandeurs et mesures...) ; méthodologie (apprendre une leçon, comment résoudre un exercice, lire une consigne...) ; Enseignement Moral et Civique (expression orale, respect des règles du débat...) > réunion de délégués une fois par mois.

- Le règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement intérieur distribuée dans les cahiers facteurs en début d'année scolaire.

Les modifications concernent le goûter qui doit être adapté et réservé à la récréation du matin. Les élèves demandent l'autorisation aux enseignants pour se rendre aux toilettes.

Approbation du règlement intérieur à l'unanimité.

- Bilan des exercices de sécurité

Deux exercices ont eu lieu en ce début d'année en collaboration avec l'école maternelle :

- Exercice alerte incendie lundi 2 octobre 2017 :

Les 143 élèves présents ainsi que les 6 enseignants sont sortis des classes et se sont retrouvés dans la cour en moins de deux minutes (95 secondes exactement). Le signal d'alerte a été entendu dans toutes les classes (aucune classe n'était au gymnase).

- Un exercice alerte attentat du 10 octobre 2017 :

Scénario choisi : l'intrusion d'une personne par le portail de l'école élémentaire : deux attitudes : les classes de l'étage devaient évacuer en allant vers l'école maternelle tandis que les classes du rez-de-chaussée devaient se confiner.

Le bilan est globalement positif même si plusieurs axes d'amélioration apparaissent : signal d'alerte à améliorer (sifflet), évacuation plus silencieuse des élèves de l'étage, lieu d'évacuation à revoir (privilégier la salle du périscolaire), trouver une solution pour pouvoir fermer à clef toutes les portes (portes de communication entre les classes du rez-de-chaussée, avec la salle des maîtres....

Mme Lefebvre directrice de l'école maternelle et M. Perrody directeur de l'élémentaire ont prévu de demander une réunion avec les élus municipaux pour voir ce qu'il est possible d'améliorer (signal, aménagement...).

- Projets de l'année et temps forts

Rappel des axes du projet d'école :

- Favoriser l'investissement des élèves dans leurs propres apprentissages
- Développer une éducation citoyenne
- Favoriser l'ouverture culturelle et l'esprit critique

Cette année, un quatrième parcours est à rédiger en commun avec la maternelle. Il s'agit du Projet Educatif à la Santé (tout ce qui concerne la santé au sens large (également bien être dans l'école)

Les projets sont nombreux et variés et concernent toutes les classes

- Election des délégués de classe en septembre dernier : ils se réunissent une fois par mois ; ils travaillent sur la création d'une boîte à idées pour améliorer la vie de l'école, la réfection du mur d'entrée vers le portail, la mise en place d'un coin nature (plantation fruits, plantes aromatiques...).
- Ecole et cinéma (toutes les classes) > séances au cinéma Rex à Neuville
- Usep (toutes les classes) : deux rencontres sportives avec une classe d'une autre école et une course contrat.
- Projet médiathèque (classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2) : deux séances à la médiathèque et une rencontre dans les classes avec l'illustrateur Frédérick Mansot.
- Classe découverte à Lyon (deux classes de CM1-CM2) du 22 au 24 mai 2018 (2 nuitées et 3 jours) pour découvrir l'art et le patrimoine lyonnais.
- Mômes en scène (classe de CE1-CE2 de Mme Antonelli) en collaboration avec l'intervenante de musique Manon Chauvière. Les élèves se produiront sur la scène du Rex en fin d'année.
- Création d'un rallye patrimoine (classes de CM1-CM2 et de CE2-CM1)
- Projet musique « Parades » (Classe de CM1-CM2 de Mme Gaillard) : défilé avec chars dans Neuville.
- Projet « coin nature » : création de plantations (plantes, aromatiques,...)
- Soirée jeux le 21 décembre de 18h à 20h (jeux de société, de stratégies, de construction).

Ces projets sont possibles grâce à la coopérative scolaire, au Sou des écoles et à la mairie qui participent au financement. Le budget prévisionnel de ces différentes activités est d'environ 10 000 €.

- Travaux réalisés et demandés

Réalisations :

Le principal chantier a consisté en l'installation de cinq vidéo projecteurs interactifs et des tableaux blancs les accompagnant dans les classes dans le cadre de l'équipement de toutes les écoles de Neuville par la municipalité. Il s'agit d'un investissement lourd mais très utile au quotidien. A terme, après les formations suivies par les enseignants, cela permettra d'avoir une pédagogie plus efficace.

Egalement, aménagement de la classe du bas (ancienne salle arts plastiques) > reprise des murs (peinture), destruction de l'estrade

Mme Lebahar, adjointe, fait un récapitulatif des différentes actions entreprises :

Prévu en 2017	Réalisation	Budget
Mise en peinture salle arts plastiques	réalisé	9 753,07 €
Stores (salles 104 et 105)	réalisé	4 568,40 € (avec store salle 1132 de maternelle)
Volets roulants (salles 201 et 202)	réalisé	1 017,34 €
TBI	réalisé	17 910,90 €
Main courante rampe rue V. Hugo	réalisé	1 464 €
Porte toilettes filles	sera réalisé avant fin d'année	

Demandes :

Pour l'année 2018, les demandes ont porté sur :

- La reprise du revêtement de la cour de récréation qui apparaît comme dangereux en plusieurs endroits (les racines des arbres soulèvent le goudron)

- L'installation d'une porte devant les toilettes des garçons afin de garantir une meilleure intimité. Actuellement, les toilettes sont visibles depuis la porte vitrée donnant sur la cour.

- Problème de chauffage mis en route trop tardivement au retour des vacances et insuffisant dans certaines classes (étage)

- Il n'existe qu'un seul numéro de téléphone pour l'élémentaire et la maternelle sur certains annuaires. Il faudrait préciser les deux lignes distinctes et leurs numéros respectifs car de nombreux appels pour la maternelle sont réceptionnés à l'école élémentaire.

- Le téléphone du RASED ne fonctionne que pour les appels entrants. Les professionnels du RASED appellent par conséquent de leur téléphone portable.

- Questions des représentants des parents

➤ Comment se passe l'arrivée d'un élève en retard sans être accompagné par un adulte ?

L'élève sonne à l'interphone jusqu'à ce qu'on lui ouvre.

Rappel : l'école n'a pas d'obligation de surveillance avant la prise en charge des enfants par les enseignants. Les enfants sont alors sous la seule responsabilité de leurs parents.

Demande de l'Education Nationale pour limiter les sorties des élèves sur le temps scolaire pour les rendez-vous (chez l'orthophoniste par exemple). Dans la mesure du possible, il est demandé aux parents de prendre les rendez-vous en dehors du temps scolaire afin de ne pas pénaliser les élèves concernés.

➤ Comment se passerait de façon pratique l'arrivée d'un enfant handicapé moteur dans l'école ?

Cet enfant serait intégré dans une classe du rez-de-chaussée. Elles sont toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les classes seraient déplacées si besoin.

➤ Informations du Sou des écoles :

Vente de sapins en collaboration avec l'école de la Tatière pour rapporter de l'argent à la coopérative scolaire de l'école.

La brocante du Sou des écoles aura lieu le 29 avril 2018.

➤ Chauffage :

Températures très basses au retour des vacances dans l'école (11° lundi matin) mais elles restent trop basses de manière récurrente dans les salles et couloirs du haut (16°, 17°).

A Neuville-sur-Saône, le 8 novembre 2017

Signatures

Le secrétaire de séance	Le directeur	Un représentant des parents d'élèves